

POUR TRANCHER

L'article qui précède est paru le ma. 18 nov. 1879 dans le n°108 du bihebdomadaire L'ECHO DE L'OISE, édité à Compiègne. Je suis tombé dessus alors que j'effectuais quelques recherches sur l'histoire de Pierrefonds, son château et ses bains, la construction de sa ligne de ch. de fer, pour un n° des A.H.C. consacré au patrimoine. Cet article, pour le moins, tranchait avec les nouvelles locales que je dépouillais : par son contenu bien sûr, mais aussi par le soin apporté à sa rédaction, et par le fait qu'il était signé.

Dans les journaux locaux de l'époque, et dans l'E.d.O., on compilait, voire recopiait la presse parisienne pour les informations nationales, et le directeur, aidé d'un ou deux collaborateurs, rédigeait entièrement les nouvelles locales. Aussi n'étaient signés que les prises de position des notables au moment des élections, et parfois, pendant l'été, un récit de promenade obtenu d'un "homme de lettres parisien" venu prendre l'air de nos forêts.

Georges Grison n'était sûrement pas écrivain ; c'était plus probablement l'un des chroniqueurs judiciaires alimentant les journaux de l'Oise. Seulement, pour une fois, il donne à son intervention un cadre explicitement littéraire : voir son prologue sur le ciel étoilé et son final sur "le soleil clair et joyeux, les petits oiseaux au-dessus de nos têtes". Ces petites notations, "qu'on croirait ne trouver que dans les romans", comme les dialogues rapportés, les remarques sur Deibler et quantité d'autres "détails vrais", sont absents du bref compte-rendu, présenté pudiquement comme venant d'un témoin, que publie l'E.d.O. dès le v. 14 nov., lendemain de l'exécution. Le plan, toutefois, et l'esprit des deux versions sont identiques. L'auteur est ému d'assister à "l'horrible spectacle", jusqu'à s'apitoyer sur le sort du "misérable", mais "Prunier avait payé sa dette à la justice des hommes", précise le premier article.

Grison ne militant visiblement pas contre la peine de mort (moi non plus), on peut alors se demander pourquoi il passé son week end à rédiger un second récit, tout à fait dans le style d'une nouvelle populo-réaliste, avec son décor bien planté, ses personnages portraiturés, ses petites remarques d'auteur. Car l'affaire, dont cette exécution est le dénouement, n'avait rien qui eût pu la rendre retentissante : un crime plutôt banal pour l'époque, un procès pour ainsi dire sans histoire.

Prunier est l'exemple même du pauvre type, affreusement fruste. Ses emportements d'alcoolique l'avaient fait renvoyer maintes fois. Le 2 juillet 1879 il était employé depuis 2 mois comme charretier par le meunier de Trye-la-Ville, près de Gisors. Ce dimanche-là, c'est la fête du village ; Prunier passe évidemment la journée au cabaret. Vers 19 h. il revient au moulin pour tourner autour de la petite bonne mais "la dame Jobin", belle-mère du patron, est également là ; il repart furieux. A 21 h. il revient, et se dirige vers l'écurie où la dame Jobin le suit, craignant, vu son état, qu'il ne se fasse blesser par les chevaux. Il répond à ses réprimandes en l'assomant de plusieurs coups de bâton et la viole alors par 2 fois. Ensuite, il la transporte agonisante jusqu'à la rivière et la noie. Il s'éloigne, va jusqu'au moulin, mais revient, sort le cadavre de l'eau, et à nouveau le viole. Puis il rentre chez ses parents où il s'effondre de sommeil.

Le procès a lieu un mois et demi plus tard, le 11 sept. 1879, en fin d'a.m. L'E.d.O. en rend compte le 16 sept. Hinard a été condamné à mort le matin pour tentative (plutôt incestueuse) de meurtre ; Martin, pour crime crapuleux, le sera le sam. suivant. Onze crimes capitaux sont inscrits à la session. Le 11 sept. à 17 h. "un bourdonnement joyeux emplit la salle". En 2 h. l'accusé est interrogé, les témoins entendus. Suspension de séance pour dîner, réquisitoire, plaidoirie, 10 mn de délibération, et à 22 h 30 tout est terminé. Simple formalité que ce procès !

Le déroulement de l'exécution, plus grandiose, n'est pas moins protocolaire. Toilette du condamné, dernière verre, présence jusqu'au bout de l'aumonier, place grouillante de monde font partie du cérémonial maintes fois décrit : relire Hugo ou cet épisode de FANTOMAS dans lequel officie

le même Deibler, ou encore, plus proche de nous, LA VEUVE de Claude Hodin. Avec ses épisodes aussi exceptionnels qu'inscrits au programme, sordides autant que solennels, le sujet est trop beau pour que, dès le XIXe s., le roman-feuilleton puis la nouvelle fantastico-réaliste ne s'en soient emparé. La guillotine appartient à la tradition littéraire nationale, et ce n'est pas le témoignage de Grison, aussi vériste soit-il, qui la renouvelle : il ne nous apprend rien.

Les expériences médicales pratiquées sur le corps des suppliciés sont presque aussi connues. Elles sont en tout cas d'usage, voire de droit, cela depuis longtemps, et peut-être encore à ce jour. Qu'on se reporte simplement aux "leçons d'anatomie" du XVIIe s. hollandais, notamment à celles qu'à peintes Rembrandt (1632 et 1656). Elles avaient lieu chaque hiver, sur le cadavre resté frais d'un condamné, dans une salle publique prévue à cet effet, le Theatrum Anatomicum à Amsterdam, dont le billet d'entrée coûtait 35 centimes.

Ce qui surprend et fait de prime abord tout l'intérêt du texte de Georges Grison est cette description dans la foulée de l'exécution elle-même et des expériences médicales qui s'ensuivent. La question à laquelle ces dernières prétendent répondre invite certes à les relier, et l'autopsie du cerveau incite le narrateur-témoin à s'interroger en retour sur le bien-fondé de cette exécution précise. Mais ce n'est pas suffisant pour justifier la forme littéraire ni le ton adoptés.

Au-delà de la vérité anecdotique des faits rapportés, une logique textuelle ressort de cet article qui oblige au moins autant le récit à aller jusqu'au bout. Cette logique repose sur les stéréotypes implacables de l'époque : des manies, symptômes idéologiques qui ne s'apaisent qu'à force d'être grattés en cachette, insidieusement. Ainsi le mépris sous-jacent de l'auteur pour le plaisir pris par la foule à ce spectacle a-t-il pour corollaire, et contre-poids, son admiration déclarée pour MM. les docteurs. Le petit bricolage auquel ceux-ci se livrent avec leur bougie, leur scie, leur pile électrique, est pourtant révélateur des colifichets scientifiques que la 2e moitié du XIXe s. a tellement adorés, au point de partir en croisade colonialiste pour les répandre sous l'étiquette "civilisation" !... La science, toujours est-il, apporte au texte de Georges Grison ce supplément d'âme après lequel il court : c'est Homais, autre face de la Bovary.

Depuis le début en effet, les clichés littéraires, et la corde sensible qu'en amateur Grison ne sait réprimer, accentuent tout naturellement, sans même y penser, la tonalité religieuse de la cérémonie. Ce sont les notations très romantiques sur la beauté du ciel, cette remarque peu utile au récit sur les portes de la prison qui "s'ouvrent et laissent voir le grand séminaire qui est en face", quatre paragraphes palpitants sur les exhortations ultimes de l'aumonier qui se prolongent à en devenir apocalyptiques : "une minute... soixante siècles", et pour finir, devant la petite chapelle du cimetière, ce cerveau hypertrophié dont la révélation (mais très scientifique) met fin au supplice par un coup de la grâce (si je puis dire) qui avait oublié le condamné Prunier. C'est là, sur une pierre tombale transformée en dalle d'anatomie, qu'a lieu le vrai procès : un jugement dernier où, pour sa seule gloire, la Science rachète le criminel, en son corps !

L'auteur se croit simplement charitable, mais ses effets littéraires, l'entraînent insensiblement, hypnotisé qu'il est par ces stéréotypes, sur la pente d'une vérité qu'il ignore et qui dépasse de beaucoup le modeste cas Prunier : l'exécution capitale n'est qu'un sacrifice que la société accomplit rituellement au nom de ses propres mythes. C'est pourquoi dans le récit de Georges Grison le supplice n'a de fin, le calice n'est bu jusqu'à l'hallali, que lorsque la science et ses chiens savants se jettent sur le corps qui leur est offert pour le dépecer puis laisser entendre qu'on a peut-être exagéré. Il fallait établir que la dette envers la société avait été un peu trop chèrement payée : le sacrifice suppose un minimum de perte, sinon : inutile d'en parler ! Pourquoi Georges Grison aurait-il passé son week end à écrire ce récit ?

JACQUES DEMARCO